

Pazayac

Bulletin Municipal



Février 2018

La vie de notre commune



VIE DU CONSEIL MUNICIPAL.....04

L'équipe municipale	p. 04
Le Mot du Maire	p. 05
Voeux du Maire	p. 06

CULTURE, VIE ASSOCIATIVE.....07

Tennis de table.....	p. 07
Auto-Rétro	p. 07
Amicale de Chasse	p. 07
Anim'Pazayac	p. 08

VIE DE L'ÉCOLE.....10

Activités de l'école	p. 10
T.A.P. ou « Temps d'Activités Périscolaires »	p. 11

INFORMATIONS PRATIQUES 2018: VIE PRATIQUE

.....	Personnel communal
.....	Informations pratiques
.....	Informations services publics
.....	Tarifs des services communaux
.....	Vivre ensemble : réglementation

VIE DE LA COMMUNE.....12

Réalisations 2017	p. 12
Réalisations à venir	p. 14
Intercommunalité	p. 15
Charte «Zéro herbicide»	p. 16
Anciens combattants	p. 16
Repas des aînés.....	p. 17
Exposition 1914-1918	p. 18
Le film «Moleskine» tourné à Pazayac	p. 20
Parents d'élèves	p. 21

VIE DES ENTREPRISES.....22

Pépinières Thibault	p. 22
Serti Clave, une nouvelle entreprise à Maneyrol	p. 24

BUDGET DE PAZAYAC.....25

DÉMOGRAPHIE.....26

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Jean-Jacques DUMONTET
Maire



Michel MEYNARD
1er Adjoint



Bernard CESSAT
2ème Adjoint



Bernard CATUS
3ème Adjoint



Annick CLAUZADE
4ème Adjoint



Stéphane COSTE
Conseiller Municipal



David GUILLON
Conseiller Municipal



Stéphanie SILVA
Conseillère Municipale



Martine VERLHIAC
Conseillère Municipale



Nathalie LANSADÉ-BESSE
Conseillère Municipale



Betty LACON
Conseillère Municipale



Jean-françois BOUILLAC
Conseiller Municipal



Cédric VILATTE
Conseiller Municipal



Daniel DELBOS
Conseiller Municipal



Jean-claude VERLHAC
Conseiller Municipal



Cette période de l'année est toujours un moment privilégié pour parler bilans et projets.

Ce nouveau Bulletin Municipal que nous vous présentons toujours avec autant de plaisir retrace les décisions et les actions menées par les élus au cours de l'année 2017.

Je remercie tous les acteurs qui ont participé à son élaboration (concepteurs, personnel, élus) ainsi qu'aux annonceurs qui apportent régulièrement leur soutien financier par l'insertion d'encarts publicitaires.

J'adresse tous mes encouragements et mes remerciements à tous ceux qui s'engagent sur le plan associatif et qui, chacun à leur manière, animent la commune tout en facilitant la mixité et le bien vivre ensemble. Je souhaite également la

bienvenue aux nouveaux habitants de PAZAYAC et les invite à participer à toutes ces actions ; une agréable façon de s'intégrer dans notre village.

L'organisation territoriale pose aujourd'hui problème et nos communes perdent une à une leurs compétences au profit des communautés de communes (assainissement collectif, urbanisme...). Dans quelques années, les petites communes s'apparenteront à de simples chambres d'enregistrement (gestion des conflits) et, de par leur perte d'autonomie financière, seront contraintes à s'unir entre elles pour faire face à leurs besoins.

Nous ne pouvons pas bâtir de projets sérieux d'aménagement dans un perpétuel changement d'attribution de compétences et de modifications du périmètre de coopération intercommunale.

Nous avons besoin de stabilité pour envisager sereinement l'avenir et aussi de certitude sur la pérennité de l'échelon communal.

Les diverses coopérations intercommunales doivent être des outils au service des communes membres en étant source d'économie.

Nos communes sont et doivent rester des lieux de vie et d'épanouissement.

Malgré tout, voici un bref rappel des projets que nous avons menés à bien en 2017 et ceux que nous projetons pour 2018 :

- aménagement traverse de Deaudevie
- réfection voirie (secteurs La Treille et Le Brut)
- aménagement WC publics dans le bourg
- équipement dans les 3 classes de vidéo projecteurs
- extension assainissement collectif secteur Bourg Ouest
- achat blocs sanitaires (ateliers municipaux)
- réalisation d'un parking à proximité du cimetière

Je terminerai sans oublier de saluer toute l'équipe municipale ainsi que le personnel communal qui m'entourent et œuvrent chaque jour pour la bonne marche de notre collectivité.

Bonne lecture à vous

Jean-Jacques DUMONTET

Maire

«La commune doit rester un lieu de vie et d'épanouissement»



La salle des fêtes était comble ou presque, vendredi 19 janvier, pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité.

Entouré du conseil municipal, le maire accueillait de nombreuses personnalités dont Dominique Bousquet, président de la Communauté de communes, Régine Anglard, vice-présidente du Conseil départemental, Nathalie Fontalirant, conseillère régionale, de nombreux maires du canton, etc. Dans son discours, Jean-Jacques Dumontet évoquait les profondes mutations vécues par les communes : bouleversement des structures (Région, intercommunalité), baisse des dotations (-75953 € sur 3 ans), remboursement

de la dette sociale, perte de la maîtrise de la majeure partie de la taxe d'habitation. « *Les communes devront malgré tout répondre à vos attentes qui restent les mêmes avec des moyens très limités, regrettait le maire. Malheureusement, elles n'auront pas d'autre choix, pas d'autre issue que de succomber aux regroupements... Nos communes sont et doivent rester des lieux de vie et d'épanouissement. Bien vivre ensemble, c'est partager des valeurs, des projets, des moments de vie ordinaire, c'est tout simplement appartenir à une communauté qui choisit et maîtrise son destin... Malheureusement, dans bien des domaines, notre seule dimension communale ne suffira plus pour construire notre avenir commun et répondre aux défis de demain* ».

La traverse de Daudevie enfin achevée

Le maire rappelait également les projets réalisés au cours de l'année écoulée : traverse de Daudevie enfin achevée (même si le plateau ralenteur s'avère bruyant), travaux de voirie à La Treille et au Brut, équipement en vidéoprojecteurs des trois classes, aménagement de toilettes publiques au bourg. Plusieurs projets seront lancés cette année : modélisation du réseau d'eau potable, extension du réseau d'assainissement qui sera raccordé à celui de l'agglomération de Brive, création d'un parking près du cimetière, bloc sanitaire aux ateliers municipaux.

Le maire remerciait enfin tous ceux qui participent activement à la vie de la commune : chefs d'entreprises, artisans, commerçants, enseignants, responsables associatifs, personnel communal, et bien sûr toute l'équipe municipale. Chacun, à sa manière, contribue à rendre la commune attrayante et attachante.

Après avoir renouvelé ses vœux de bonne année, le maire invitait toute l'assistance à se rassembler autour du verre de l'amitié.



TENNIS DE TABLE



Les reconnaissez-vous ?

Cette saison sportive, le club de tennis de table n'est pas présent à l'école dans le cadre des activités périscolaire (TAPS) mais il essaye de donner envie aux jeunes et « toujours jeunes » de pratiquer le ping pong tant en loisir qu'en compétition. Un « pass sportif » permet de venir pratiquer pendant 4 séances gratuitement tout en étant assuré. C'est une bonne façon de se familiariser avec la petite balle et de voir plus loin si affinités. Les jeunes pratiquent le mardi de 18h à 19h30 et le vendredi de 18h30 à 20h à La Feuillade,

les adultes le jeudi au gymnase intercommunal de 20h30 à 22h et le vendredi à 20h à la salle spécifique de La Feuillade (salle des fêtes).

Les bénévoles sont tous formés à l'accueil de jeunes pratiquants tout comme à celui d'un public adulte féminin et masculin.

C'est avec sincérité que le club de Tennis de Table du Périgord Noir (Pazayac-La Feuillade) vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

Pour tous renseignements, contacter Dominique Combesque. Tel : 06 95 06 38 90

AUTO RÉTRO PÉRIGORD EST



L'Auto Retro Périgord Est est un club de passionnés de véhicules anciens. Nous venons de fêter notre premier anniversaire. Nous avons eu une année riche d'une bonne dizaine de sorties.

Notre envie est de faire de ce club un groupe d'amis des voitures vintage, mais aussi de toutes

sortes de véhicules roulants ou non, en restauration ou pouvant prétendre à un concours. L'Auto Retro Périgord Est est présidé par Jean-Jacques Bouillon assisté de Didier Dupré, son trésorier est Thierry Arnal, et le secrétariat est assuré par Jean-François Crédeville.

Le siège social est à Pazayac, notre assemblée générale se fait en janvier depuis la naissance du club.

Nous sommes ouverts à toutes propositions d'invitations ou d'expositions à des fêtes locales, ou autres, tout au long de l'année. Lorsque nous partons nous pro-

mener, nous roulons en toute sécurité et en respectant le code de la route.

Nous avons déjà quelques sorties de prévues pour l'année 2018.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le président Jean-Jacques Bouillon au 06 76 36 27 68, notre blog :

www.autoretropazayac.canalblog.com

Le club n'est pas seulement ouvert aux habitants de Pazayac, ni aux propriétaires de véhicules anciens, si vous êtes intéressé par des balades en tant que passagers, nous vous inscrirons avec plaisir dans notre club.

AMICALE DE CHASSE

Le président et toute son équipe vous souhaitent une bonne année 2018 et espèrent que vous serez nombreux à venir partager des moments de convivialité.

Composition du bureau : président : Fabrice Laval ; vice-président: Dominique Campos ; secrétaire: Bernard Laval ; secrétaire-adjoint: Jean-Claude Verlhac ; trésorier: Bruno Delage ; trésorier-adjoint: Jean-Louis Laval.

Les activités proposées en 2017

Deux soirées théâtrales en partenariat avec Itinérance Culturelle en Terrassonnais et l'Agence Culturelle Départementale Dordogne Périgord : le 7 avril « Allez Ollie... A l'eau » de la Cie de Louise, et le 10 novembre « La Der des Ders... titre provisoire ! » Par leur originalité et le talent des comédiens, ces pièces ont remporté un vif succès.

Une soirée de soutien le 29 avril au profit de la réalisation du court métrage « Moleskine », projet de Baptiste Charlier, étudiant à l'École supérieure audiovisuelle de Toulouse, avec un concert du groupe « Black Moon ». Baptiste, par sa créativité et sa gentillesse, a su fédérer autour de son projet de nombreuses personnes enthousiasmées.

1er mai : autour de tables gourmandes, le casse-croûte a réuni les Pazayacois, toutes générations confondues mais pareillement attachées à cette tradition.

Randonnées pédestres : plébiscitées, les randonnées ont lieu dorénavant 2 fois par mois.

- randonnée culturelle : le 21 mai, conjointement avec l'association « Rando des Causses » visite des hauts fourneaux à la Boissière d'Ans, suivie de la conférence de Patrick Chouzenoux sur « *la Route des Canons* ». Après une agréable pause pique-nique au bord du Blame, nous avons pu découvrir la maison du maître de forges.

- randonnée insolite : le 3 septembre, nos randonneurs ont eu la surprise de découvrir, posé au beau milieu d'un champ, un petit ballon bleu. Il s'agissait d'un ballon accompagné d'un message, écrit par une petite Victoria du Maine-et-Loire. Il aura parcouru plus de 289 km, porté par les vents.

- randonnée patrimoine : le 21 septembre, à l'occasion de la journée du patrimoine, la marche dominicale nous a conduit au do-



Le concert de Black Moon a attiré de nombreux spectateurs



Le ballon de la petite Victoria



Le bonheur est sur la table du 1er mai



Madame Thibault explique l'histoire du «château de Monplaisir

maine de Monplaisir où les propriétaires nous ont chaleureusement accueillis et fait partager leur passion des jardins. Madame Thibault, avec de nombreux documents authentiques, nous a conté le passé tragique d'une certaine journée de juin 1944.

Gymnastique : en mars, la section gymnastique a fêté son premier anniversaire. Les cours proposés par Cathy Normand sont un véritable succès. Le matériel acheté (bâtons, élastiques et poids) agrmente les séances qui se déroulent tous les mercredis à la salle des fêtes de Pazayac.

Depuis septembre, 2 séances sont proposées : 17h20 et 18h30. Le nombre d'adhérents a considérablement augmenté (55 membres). Nous avons le plaisir de compter parmi nous quelques représentants de la gente masculine...

Vie culturelle : une armoire à livres a été installée sous le lavoir, à l'abri des intempéries. Cette action rencontre un vif succès auprès des lecteurs qui peuvent emprunter gratuitement ou déposer des ouvrages.

Samedi 25 novembre, l'inauguration par le maire, fut l'occasion d'accueillir deux auteurs locaux : Frank Klarczyk, auteur policier et Jean-Robert Gaucher, auteur de poésies. Ils se sont prêtés à une séance dédicace. Ce fut l'occasion pour les participants d'échanger sur des lectures d'un genre littéraire totalement différent.

Les projets à venir

Cours de danse : le 1er cours fut proposé le mercredi 3 janvier 2018 en lieu et place du cours de gymnastique. Emilie, professeur de danse, a initié les adhérents intéressés à la danse « Bollywood ». Une participation de 5 € a été demandée aux participants pour un cours de 1 h 30. D'autres cours seraient envisageables en fonction de la demande. Nous vous tiendrons informés de la programmation.

Soirée spectacle : Alpenstock le vendredi 28 septembre proposé par Itinérance Culturelle en Terrassonnais et l'Agence Culturelle



Les cours de gym animés par Cathy ont beaucoup de succès



Inauguration de l'armoire à livres



Jean-Robert Gaucher



Frank Klarczyk

Départementale Dordogne Périgord.

Vide grenier : c'est une grosse manifestation et malheureusement nous ne sommes pas en nombre suffisant pour palier à toute la logistique. Ainsi nous faisons appel à toutes les bonnes volontés (1 heure, 2 heures ou plus) pour venir nous aider pour que cette journée, attendue et appréciée de tous, puisse avoir lieu. Une réunion de préparation aura lieu le jeudi 15 mars 2018 à 18 h 30 à la salle d'Anim'Pazayac. Si nous sommes suffisamment nombreux autour de ce projet, le vide grenier

aura lieu le dimanche 29 juillet prochain. Vous pouvez dès à présent contacter l'association pour proposer vos services.

Sortie rando: en juin, journée à thème avec la découverte de l'orpaillage à Exideuil.

Gym : stage de formation à la méthode «Pilates» pour notre cadre technique.

Contact : animpazayac@orange.fr

ou 06 98 49 66 36

pazayac.com



ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE

Temps forts des activités effectuées à l'Ecole de Pazayac en 2017



Février :

- Carnaval : c'est sous le signe du cirque et des clowns que les élèves de maternelle ont fêté le carnaval cette année.

Mai :

- Lascaux 4 : pour le plus grand plaisir de tous nous avons découvert le nouveau musée de Lascaux et profité de toutes les technologies interactives autour de l'histoire de l'homme.

- Journée jardinage : comme chaque année, les enfants de maternelle travaillent sur le jardin en effectuant semis plantations et récoltes.

Juin :

- Kermesse, les parents d'élèves ont organisés la kermesse de fin d'année.

- Spectacle « l'Afrique chez nous » :

La semaine de culture africaine a enrichi petits et grands et a donné lieu à un magnifique spectacle de fin d'année au centre culturel de Terrasson.

Juillet :

- Rencontre chorale à Ladornac : toutes les écoles du secteur se sont retrouvées pour proposer aux familles un spectacle chanté, après avoir travaillé toute l'année sur un répertoire de chants communs.

Octobre :

- Salon du livre à Ladornac :

Comme chaque année, des auteurs de renom sont venus travailler avec les enfants dans les classes. Les écrits ont donné lieu à une exposition durant le salon. Nos remerciements aux familles qui nous soutiennent dans cette démarche pour promouvoir la lecture, en venant au salon du livre.

Décembre :

- Marché de Noël : organisé par l'association des parents d'élèves, il a réuni artisans et commerçants ainsi que les travaux des élèves.

- Spectacle de Noël : la coopérative scolaire offre un spectacle de théâtre vivant aux élèves à la Feuillade.

- Goûter de Noël à la maternelle avec un invité surprise. Les enfants de la maternelle ont pu découvrir les cadeaux offerts par la commune : vélos, trottinettes et draisienne pour leur plus grand plaisir. Les parents présents ont assisté à un mini spectacle chanté et dansé. Les parents d'élèves à travers le père Noël ont offert aux enfants des sachets de chocolats.





Cours de chant avec Martina

Pour la 5ème et dernière année, notre commune a eu en charge le fonctionnement des TAP de notre école.

L'école est devenue un chamboule-tout : en 2013 avec le ministre de l'éducation nationale de l'époque, on passe de la semaine de 4 jours à 4,5 jours et aujourd'hui en 2018, alors que tout était en place et bien rodé, changement de gouvernement et retour à la semaine de 4 jours...

Le nouveau gouvernement a laissé le choix aux communes de continuer ou non la semaine de 4,5 jours dès la rentrée 2017/2018.

En accord avec les parents d'élèves et le corps enseignants, les TAP cesseront donc à la fin de cette année scolaire 2017/2018.

Quoi qu'il en soit, les enfants ont été une fois de plus très bien encadrés par tous les intervenants des TAP. Personnel communal, bénévoles, intervenants professionnels rémunérés, tout le monde s'est donné à fond pour offrir le meilleur et d'agréables moments à tous nos bambins, petits et grands !

Tout au long de ces années, les enfants ont côtoyé l'aïkido avec l'association « Aïkido traditionnel en Périgord », fait de

la danse contemporaine avec Olivia Lesur, se sont initiés à l'anglais avec Carmel Savage, ont appris les rouages du tennis et de la gymnastique avec Cathy Normand, le chant avec Martina Henrich, ainsi que l'occitan avec Hélène Laster-nas.

Ils se sont également essayés au cirque avec CU CI CO, à la taille de pierres, pour les plus grands d'entre eux, avec Mr. Lascaux ou bien encore aux arts plastiques avec Joëlle Perani de l'association « Méli-Mélo des Arts », association en lien avec la lutte contre le cancer.



Cours d'expression corporelle avec Olivia

L'intervention de tous ces professionnels a permis de faire découvrir aux enfants une multitude d'activités et a favorisé leur éveil culturel et artistique qu'ils n'auraient pu découvrir ailleurs ou autrement. Quant au personnel communal, toujours attentif et à l'écoute de nos petits écoliers, activités manuelles, jeux de société, dessins, jeux de ballons, de cerceaux et autres loisirs créatifs et de plein air leur ont été proposés en tenant compte de l'âge de chacun. La municipalité et notamment la commission « Education – Services Communaux » remercient toutes les personnes qui ont participé aux TAP.

Merci pour votre présence et votre dévouement auprès des enfants.



Cours d'aïkido avec Thierry



Cours de sculpture sur pierre avec Marcel

RÉALISATIONS 2017

La traverse de Daudevie enfin achevée

Six ans après le lancement du projet, l'aménagement de la traverse de Daudevie est enfin achevé. Elle sera inaugurée en mars ou avril prochain.

C'est après une lutte de plusieurs années que nous pouvons aujourd'hui enfin dire, les travaux d'aménagement de la traverse de Daudevie sont achevés. Les premières ébauches de ce dossier ont été dévoilées à la population lors d'une réunion d'information publique organisée le 28 juin 2012 à la salle des fêtes. Les sollicitations effectuées auprès des représentants de l'État restées sans échos en 2013 et 2014 finirent par être entendues en 2015. Le dossier présenté au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) avait enfin été retenu : l'opération pouvait être programmée.

Cette opération de grande envergure s'est déclinée en plusieurs étapes, dont :

> l'enfouissement des réseaux secs :

- EDF : 263.000 € HT entièrement pris en charge par le SDE 24
- l'éclairage public : 46 980, 28 € HT dont 50% pris en charge par le SDE 24
- France Télécom : 38 365 € HT



> l'enfouissement des réseaux humides :

- Réseau d'adduction d'eau potable : 162 870 € HT

> Travaux de voirie :

- Tranche ferme : 179 231, 11 € HT
- Tranche optionnelle : 128 914, 46 € HT

Le montant global de cette opération, portée par la commune, l'Etat, le Département et le SDE 24 se solde à un montant hors taxe de 818 360, 85 € HT

L'inauguration est prévue en mars ou avril

Malgré quelques observations relevées des usagers et des administrés du secteur dont nous avons conscience, nous sommes globalement satisfaits du rendu de cette opération qui a parfaitement été dirigée et menée par Jean Noël Bar, ingénieur chargé d'affaires du bureau d'études SOCAMA.



Cet aménagement vise à réduire la vitesse sur cet axe et à maintenir et conforter la polyvalence de cette voie où piétons et véhicules circulent sur un même espace.

Nous continuerons à œuvrer pour que la sécurisation de la traverse de Daudevie soit au rendez-vous et persévérons dans notre démarche pour l'améliorer.

Voirie : 48 545, 83 € HT

> Travaux de voirie : 32 760 € HT

Tous les ans, la municipalité s'attache à faire toujours mieux ou aussi bien que l'an passé : réparer, améliorer, renouveler son réseau routier mais avec toujours le souci des crédits qui s'amenuisent de plus en plus.

Cette année, les administrés du Brut et de la Treille ont vu investir leurs secteurs par l'entreprise Devaud TP de Brive, entreprise la moins-disante qui a été retenue par la commission d'appel d'offres.

Impasse de La Vézère au Brut : renforcement de la chaussée – revêtement bicouche et point à temps.

Route de la Treille : reprofilage de chaussée – revêtement bicouche – point à temps et pose de buses sur une longueur d'une quinzaine de mètres avec pose de calcaire.

Rue des écoles : reprofilage de chaussée et point à temps.

> Curage de fossés : 8 190 € HT

Effectué par l'Ets SAS SG TP Agri Forestier sur l'ensemble du territoire de la commune sur une longueur de 4 200 ml.

> Sécurisation / Signalisation horizontale/pose de panneaux : 2 595, 83 € HT

Signalisation horizontale : L'entreprise Aximum s'est employée à revoir la signalisation au sol et à repeindre comme chaque année sur l'ensemble de la commune, passages piétons, dents de requin, bandes stop, bandes blanches, etc...

Sécurisation et pose de panneaux de signalisation : Intersection Impasse de la Vézère/route de la voie romaine : Pose d'un miroir à la demande des habitants inquiets par l'incivilité et l'irrespect du code de la route des conducteurs.
Intersection impasse de la Vézère/ chemin de la Gravale : pose d'un panneau « cédez-le-passage »



Route du Ponteil



Croisement impasse de la Vézère et chemin de la Gravale



Rue de la Treille



Croisement voie romaine et impasse de la Vézère

Travaux / Equipement Divers : 2 055, 40 € HT

- Appartement de l'école : achat d'un nouveau chauffe-eau
- Cimetière : aménagement de terrain
- Eglise : remplacement de la sonorisation de l'église

Équipement numérique à l'école : 6 898 € HT

Dans la continuité de l'équipement numérique dans notre école, après la classe de maternelle puis celle des CP et CE, la classe de Franck Charlier (CE2-CM1 et CM2) s'est vue dotée en 2017 d'un Vidéo Projecteur Interactif, la classe de Florence Haza a également été équipée d'un nouveau projecteur en remplacement de l'existant non approprié au matériel utilisé.

«Nous avons testé le nouveau vidéoprojecteur, l'image est super et grande! Nous sommes ravis. Donc, nous vous remercions beaucoup, vous, et le conseil municipal.» Signé : les élèves du cycle 3 et le maître



Travaux sur bâtiments publics : 21 314, 84 € HT

> Bâtiment mairie

- réalisation de travaux d'étanchéité à base de résine armée sur l'escalier desservant la salle du conseil municipal : 5 920,00 € HT (Ets Froidefond Etanchéité)

> WC publics du bourg

- réalisation de travaux d'étanchéité sur la toiture : 1 500 € HT (Ets Froidefond Etanchéité)

- Réaménagement de l'ensemble du bloc sanitaire : 3 904, 08 € HT (Ets Lanternat et Fils)

- travaux de plomberie : 1 662,96 € HT (William Plante)

> Bâtiments scolaires

- réfection intérieure (travaux de peinture) de la salle de classe de Melle Haza et de la garderie : 8 327, 80 € HT (Ets Magne Pascal)



RÉALISATIONS À VENIR

Réseau AEP : 24 580 € HT

> Travaux de branchements : 17 251,40 € HT

> Travaux de modélisation

La maîtrise d'œuvre pour la construction du modèle hydraulique du réseau d'adduction en eau potable a été confiée au bureau d'études Advice Ingénierie pour un montant de 6 000 € HT.

Leur prestation comprend la construction du modèle (report réseau, report des ouvrages, report des abonnés) ainsi que le calage du modèle, les données de fonctionnement et la mise au point du modèle.

Le dossier est à ce jour en attente de finalisation.

> Réseau d'assainissement collectif : 11 422, 12 € HT

- Remplacement d'un groupe de pompage (Station de relevage de Daudevie) : 1 329, 40 € HT

- Travaux de branchements: 10 092, 72 € HT

- Extension de réseau: 39 498, 37 € HT

Secteur Bourg Ouest – desserte des propriétés reliées au chemin de l'ancienne forge.

Le résultat de la consultation lancée en date du 26/12/2017 a donné priorité à l'établissement Montastier dont l'offre retenue a été la moins-disante.

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence assainissement collectif est reprise par la Communauté de communes

Aménagement d'un parking à proximité du cimetière

Ce projet est en bonne voie – des pourparlers sont en cours avec les propriétaires concernés afin de concrétiser l'opération qui s'effectuera sur une superficie d'environ 3 000 m².

La Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir, Thenon, Hautefort(C.C.T.P.N.T.H.) exerce les compétences suivantes :

Compétences obligatoires

> **Aménagement de l'espace** pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

> **Actions de développement économique** dans les conditions prévues à l'article L4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zone portuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

> **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement

> **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**

> **Collecte, traitement et valorisation des déchets** des ménages et déchets assimilés

Compétences optionnelles

> **Protection et mise en valeur de l'environnement** le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie



Station de relevage du Gour Neuf

> **Politique du logement social** d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

> **Construction ou aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs** d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

> **Action sociale** d'intérêt communautaire

> **Assainissement** : l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif

> **Création et gestion de maisons de services au public**

> **Depuis le 01 janvier 2018 la compétence assainissement collectif est activée**, c'est l'intercommunalité qui va gérer les travaux de raccordements, les extensions de réseaux et l'entretien ainsi que la maintenance des deux stations de relevage. A l'avenir, les tarifs du mètre cube assaini, le montant de la redevance ainsi le coût du raccordement

au réseau d'assainissement seront fixés par l'intercommunalité. A terme sur l'ensemble du territoire le montant de la redevance sera lissé sur quatre ans pour arriver à 295 euros. Le prix du branchement correspondra au coût de revient réel des travaux et sera facturé au propriétaire de l'immeuble raccordé. La P.F.A.C (participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif) est instaurée sur le territoire. Elle est fixée à 500 euros (non soumise à T.V.A.).

> **Le P.L.U.i (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)**, un état des lieux sur les 38 communes du territoire est en cours d'élaboration. Il faut s'attendre à une réduction drastique des zones constructibles. Un conseil, vendez ou construisez si vous êtes propriétaires de terrains constructibles.

Les habitudes changent maintenant



Pour préserver notre environnement, la commune a signé la charte « zéro phyto » et s'interdit désormais l'usage de tout pesticide et désherbant.

Un choix vertueux qui n'est pas sans conséquence sur le travail des deux agents communaux chargés de l'entretien et de la voirie, Olivier Delteil et Eric Rampon, qui ont remis les bidons de produits et n'utilisent plus que les outils traditionnels : tondeuse, débroussailleuse, binette, râteau. Mais au prix de temps d'intervention beaucoup plus longs : « Passer du désherbant et de l'antimousse au cimetière nous prenait une demi-journée, précise Olivier Delteil ; maintenant, il nous faut trois jours avec le vinaigre blanc et la débroussailleuse ».

Pour respecter le fauchage raisonné, les pelouses communales

seront tondues moins souvent et surtout, il faut repenser l'organisation des espaces publics pour en réduire l'entretien : les parties en castine seront engazonnées, les massifs feront une large place aux plantes couvre-sol, etc. Et les particuliers sont invités à faire de même en entretenant les entrées de passage, les fossés, les trottoirs sans utiliser de produits chimiques.

Repenser notre rapport à l'environnement

Pour Michel Meynard, 1er adjoint, «il est impératif de communiquer et d'expliquer la démarche pour que ces changements de gestion ne soient pas considérés comme de la négligence ou un manque de travail de la part des agents communaux, mais la preuve que la commune apporte une attention particulière à la santé et à l'environnement de ses citoyens. Nous avons donc par affichage dans notre espace public (bords des routes, cimetière) fait une première démarche pour informer la population à ce nouveau mode de gestion.

Nous devons tous nous sentir responsables et concernés si nous voulons que les générations à venir puissent vivre et profiter de notre belle et unique terre.»

Fini les produits chimiques pour Olivier Delteil et Eric Rampon. Mais au prix d'interventions beaucoup plus longues



ANCIENS COMBATTANTS

Élus, anciens combattants et citoyens se sont réunis comme à l'accoutumé lors des journées d'hommage aux combattants morts pour la France. Après la lecture de messages, le dépôt de gerbes, et l'hymne national, le maire a convié les participants à partager le verre de l'amitié avec une particularité pour le 11 novembre, où les participants en fin de cérémonie, se sont rassemblés dans la salle de la Mairie autour de l'exposition mettant à l'honneur les enfants de Pazayac morts au combat de 14-18.



Cérémonie du 11 novembre 2017

Une participation en hausse

Comme chaque année à cette période, les aînés de notre commune se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager le repas de l'amitié.

Le maire a accueilli chaque dame en lui remettant une rose offerte par les Ets Jaubert de Terrasson et tout le monde a ensuite trinqué au plaisir de se retrouver.



Il a ensuite remercié tous les participants à cette journée après avoir souligné avec plaisir que le taux de fréquentation avait légèrement progressé. Un hommage soutenu aux 2 doyens qui nous ont quittés en 2017, Mme Marcelle Veyrieras et M. Pierre Guthmann a précédé la présentation des nouveaux doyens de notre commune Mme Noëlie Chouzenoux et M. Jean-Pierre Vergnas. C'est ensuite sous les applaudissements de la salle qu'ont été nommés les doyens de l'assemblée du jour, Mme Odette Ponthier et M. Louis Verliac.

Marie-Françoise Barila été chaleureusement félicitée pour le travail de recherche qu'elle a effectué afin de rendre aux enfants de Pazayac "morts pour la France" toute la reconnaissance qu'ils méritent.

Jean-Jacques Dumontet a ensuite évoqué les travaux réalisés sur la commune, tels la fin de l'aménagement de la

traverse de Daudevie, les travaux de voirie dans les secteurs du Brut et de la Treille, le réaménagement des toilettes publiques dans le bourg ou encore l'installation du 3ème vidéoprojecteur à l'école.

Francis Tremouille, comme d'habitude, avait mis "les petits plats dans les grands" et, pour essayer de digérer un peu ce délicieux repas, nos joyeux convives ont envahi la piste de danse où ils ont pu apprécier la prestation musicale de Daniel Ponthier.

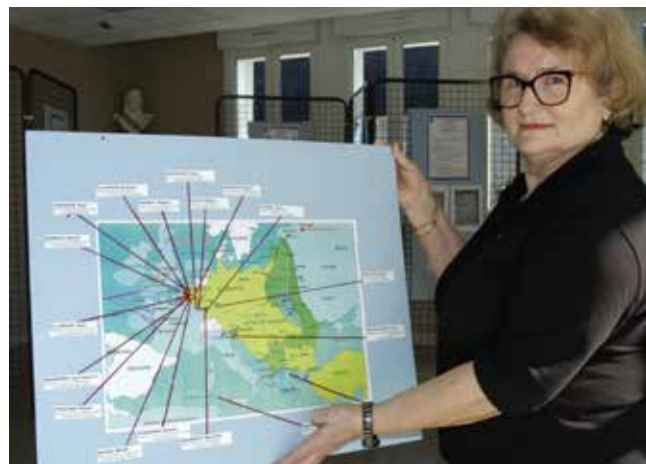
Cette belle journée, après le traditionnel tirage de la tombola, s'est ainsi achevée.

Comme l'a si bien dit le le maire, « ce repas est un moment important et privilégié, qui permet de conserver et de resserrer les liens entre nous, et pour lequel nous aimons tous nous retrouver dans cette salle des fêtes de Pazayac. »



Les dix-huit Pazayacois « morts pour la France » un peu moins anonymes

Chaque année, la commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918 est l'occasion de rappeler que dix-huit enfants de la commune ont été tués pendant la guerre de 1914-1918. Les patientes recherches de Marie-Françoise Baril les rendent un peu moins anonymes.



Présentation de l'exposition par Marie-Françoise Baril

Le plus jeune avait 19 ans, le plus âgé 46 ans. A peine entrés dans la vie active ou déjà bien établis, avec femme et enfants, ils étaient étudiants, cultivateurs, boulanger, épicier, tailleur, valets de chambre. Les moins chanceux ont été tués après seulement une dizaine de jours de combat, ou bien quelques jours avant l'armistice.

Les dix-huit enfants de Pazayac tués pendant la première guerre mondiale, dont les noms sont gravés sur le monument aux morts, sont désormais un peu moins anonymes, grâce aux recherches effectuées par Marie-Françoise Baril. Avec persévérance, celle-ci a interrogé les Archives départementales (Dordogne et Corrèze), le fichier national du Mémorial 14-18 pour le centenaire et bien sûr les anciens de la commune. Après un long et fastidieux travail de recoupement, elle a réuni des renseignements précis sur des dix-huit Pazayacois tués pendant la Grande guerre. A partir desquels elle a réalisé pour chacun une fiche rappelant leur état-civil, leur parcours militaire, leurs états de service, quelques éléments biographiques et des indications sur leur descendance éventuelle dans la commune.

Complétées par des reproductions de leur « fiche contingent » et des extraits de leurs états de service, ces dix-huit

fiches forment des panneaux précieusement conservés à la mairie (ils sont visibles aux jours et heures d'ouverture de la mairie). Et Marie-Françoise Baril espère toujours recueillir des renseignements complémentaires auprès des familles.

Les mobilisés étaient âgés de 18 à 42 ans.

Barrot Adrien : né le 23 août 1886 à « Bordas » de Villac, mobilisé à 29 ans le 2 novembre 1915, décédé à Pazayac le 23 janvier 1918 après avoir été gazé le 21 février 1916 dans la Somme. Boulanger de profession, il a combattu deux ans et un mois contre l'Allemagne avec le 37ème Régiment d'infanterie coloniale.

Chevalier Jean : né le 20 novembre 1889 à « Lachèze » de Mansac, mobilisé à 24 ans le 1er août 1914, mortellement blessé par un éclat d'obus à la tête près de Verdun le 20 mai 1916. Cultivateur, il avait fait son service militaire de 1910 à 1912 avant de combattre, toujours au sein du 126ème Régiment d'Infanterie, pendant un an, 9 mois et 17 jours contre l'Allemagne.

Coste Michel, dit Marcel : né le 10 novembre 1885 au bourg de Pazayac, il avait fait son service d'octobre 1906 à septembre 1908. Incorporé

à 28 ans, le 3 août 1914, au 211ème Régiment d'Infanterie, il a été porté disparu un mois et 18 jours plus tard, à Bois Bouchaud, au cours de la première bataille sur la Meuse. Commis épicier, il s'était marié avec Anne Foucaud le 19 novembre 1911 à Pazayac.

Darche Hubert : né le 9 mai 1893 à Millac d'Auberoche, valet de chambre à Blanquefort (Gironde) mais domicilié à Pazayac où son père résidait, il fut incorporé à 20 ans, le 26 novembre 1913, au 78ème Régiment d'Infanterie avant d'être tué le 28 août 1914 au Bois de Gerfaux, près de Rancourt (Meuse) après seulement 26 jours de campagne.

Pradel de Lamaze Jules Daniel Charles : né le 19 novembre 1896 à Brive, étudiant, ce fils de notaire s'était engagé à 18 ans, le 2 janvier 1915, au sein du 21ème Régiment de Chasseurs. Il fut tué le 5 janvier 1916 d'une balle en pleine poitrine dans une tranchée au nord de Roclincourt, près de Verdun, après un an et 18 jours de campagne.

Pradel de Lamaze Jean : frère aîné du précédent, né le 22 octobre 1889 à Brive, étudiant en droit, il avait été mobilisé à 24 ans, le 1er août 1914, au sein du 28ème Régiment d'artillerie. Blessé au combat lors de la grande bataille de Verdun, il

a succombé le 18 avril 1916 à l'hôpital de Sainte Menehould (Meuse), après un an, 8 mois et 16 jours de campagne.

Froidefond Marcellin : né le 31 décembre 1890 à « Dau-devie » de Pazayac, ce cultivateur avait effectué son service d'octobre 1911 à octobre 1913 comme infirmier, participant aux campagnes d'Algérie (1912) et du Maroc (1913). Incorporé à 23 ans, le 3 août 1914, à la 12ème Section d'infirmiers militaires, il est mort le 15 février 1919 à l'hôpital militaire de Venise (Italie) des suites de maladie contractée en service pendant la campagne d'Italie, après cinq ans, six mois et 12 jours de campagne.

Gagnebès Jean-Baptiste : né le 9 mars 1883 au « Gour » de Pazayac, ce cultivateur avait effectué son service de 1904 à 1906 et s'était marié avec Marie Laumond le 27 juillet 1911 à Paris (17°). Incorporé à 31 ans au 11ème Régiment d'infanterie, le 14 août 1914, il fut grièvement blessé au cours de la bataille de Champagne et déclaré mort le 23 janvier à Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), après 5 mois et 9 jours de campagne.

Gagnebet Marcelin : frère cadet du précédent, il était né le 12 avril 1892 à « Renaudet » de Saint-Pantaléon-de-Larche. Valet de chambre, il fut incorporé à 21 ans pour le service militaire au 21ème Régiment d'infanterie, en octobre 1913, avant de participer aux premiers combats en Lorraine et Alsace. Il a été tué à l'ennemi le 19 août 1914 à Hersbach (Alsace) après 17 jours de campagne.

Granger Jean-Gaston : né le 6 avril 1882 au « Gour » de Pazayac, réformé pour le service militaire, il avait été mobilisé à 33 ans, le 10 juillet 1915, avant d'être tué le 28 août 1918 à Chavigny (Aisne) où son régiment, le 325ème Régiment d'infanterie, participait à

l'offensive française pour percer les lignes allemandes. Il a effectué 3 ans, 1 mois 16 jours de campagne.

Maury Baptiste : né le 3 mars 1879 à « Chaminant » de Cublac, garçon d'hôtel, il avait effectué son service de 1900 à 1903 avant d'incorporer la gendarmerie en 1904. Marié le 8 décembre 1904 à Anna Labarou à Saint-Etienne (Loire), mobilisé en 1914 à 35 ans, il a disparu en mer lors du torpillage du croiseur « Sant'Anna » par un sous-marin allemand le 11 mai 1918 au large de la Tunisie. Il a effectué 3 ans, 9 mois et 9 jours de campagne.

Poujade Emile : né le 21 mai 1898 au bourg de Pazayac, cultivateur, il fut incorporé à 19 ans le 3 mai 1917 au 100ème Régiment d'infanterie, avant d'être fait prisonnier le 15 juillet 1918 à la ferme de la Bourdonnerie. Il est décédé en captivité de tuberculose le 8 novembre 1918 au lazaret d'Herlsberg (Allemagne) après 1 an et 26 jours de campagne.

Pougeade Joseph : né le 11 juillet 1872 à « Puyjarin » de Mansac, il avait effectué son service comme infirmier de 1894 à 1896. Tailleur d'habits, il avait été mobilisé à 42 ans en août 1914 avant de rejoindre une section d'infirmiers. Il est mort en service commandé, écrasé par un train près de la gare de Souilly (Meuse) le 1er novembre 1918, après 4 ans et 3 mois de campagne.

Ranoux Adrien : né le 15 janvier 1890 à « Guilbonde » de Terrasson, cultivateur, il effectua son service de 1911 à 1913 avant d'être mobilisé à 24 ans le 3 août 1914 au sein du 127ème Régiment d'infanterie. Il fut tué à l'ennemi le 3 septembre 1916 à Maurepas (Somme) lors de la grande offensive de la Somme, après 2 ans et 1 mois de campagne.

Soleil Albert : né le 19 mars 1892 au bourg de Pazayac, valet de chambre, il fut incorpo-

ré à 22 ans en octobre 1913 au 100ème Régiment d'infanterie et fut tué le 10 septembre 1914 à « Petites Perthes » dans la Marne, lors de la première bataille de la Marne, après 1 mois et 8 jours de campagne.

Soleil Georges dit Jules : frère cadet du précédent, il était né le 23 avril 1895 au bourg de Pazayac. Garçon de café à Château Langon (Seine-et-Marne), incorporé à 19 ans, en décembre 1914, il fut tué le 21 août 1917 à Gumnica (Grèce) au cours des combats contre l'armée autrichienne à la frontière gréco-serbe, après 2 ans, 7 mois et 26 jours de campagne.

Verlhac Pierre dit Marcelin : né le 1er juillet 1880 à « Dau-devie » de Pazayac, il fit son service en 1901 et 1902. Vigneron, marié le 8 juin 1908 à Brouchaud avec Joséphine Deglane dont il eut deux enfants, Marcel et Adrien, nés en 1912, il fut mobilisé à 34 ans, en août 1914 au 220ème Régiment d'infanterie avant d'être tué 13 jours plus tard, le 24 septembre 1914 à Saint-Rémy (Meuse), lors de la grande offensive de la Meuse.

Vignal Léon : né le 29 avril 1880 au bourg de Pazayac, cultivateur, il fut incorporé pour son service en octobre 1912 avant de participer aux premiers combats en Alsace-Lorraine et d'être tué le 20 août 1914 à Dieuze (Lorraine) après 18 jours de campagne.



Un bel élan autour de Baptiste Charlier

Clap de fin ou presque pour Baptiste Charlier qui attend avec impatience les copies définitives de son court-métrage «Moleskine» tourné l'été dernier à Pazayac.

Fils de notre instituteur Frank Charlier, Baptiste Charlier effectue sa dernière année de master 2 à l'Ecole nationale supérieure d'audio-visuel (ENSAV) de Toulouse.

Une fin d'études ponctuée par la réalisation d'un court-métrage que Baptiste a tourné l'été dernier à Pazayac sur un scénario original : « *Moleskine* raconte le glissement vers la folie d'un acteur à la veille de la première de son spectacle. Les deux comédiens, Jack et Marianne, répètent leur dispute, scène principale de leur pièce. Mais Jack n'y arrive pas et une dispute éclate réellement entre les deux acteurs. La nuit tombe, la réalité et la fiction se confondent, Marianne s'en va. Jack réalise qu'elle ne revient pas et part à sa recherche dans une nuit brumeuse et inquiétante. »

Baptiste, qui souhaite s'orienter vers le métier de chef opérateur, a cherché à créer une ambiance fantasmagorique : « *Ce film aborde le thématique du théâtre, de l'imagination et de la folie. Jack vit une nuit cauchemardesque qui l'amènera à un état de démence nécessaire pour jouer son personnage sur scène le lendemain. J'ai toujours voulu travailler sur les*



thèmes de la folie et de l'imaginaire. Etant très attiré par l'image, ils me permettent l'exploration et l'expérimentation des éclairages, des cadrages et de la mise en scène».

Les Pazayacois très impliqués

« *Moleskine* » a été tourné en une semaine, l'été dernier à Pazayac, par une équipe de quatorze personnes, pour la plupart étudiants à l'ENSAV de Toulouse, avec l'aide active de l'association Anim'Pazayac, de la municipalité et de toute la population. Au point même que de nombreux habitants ont participé à une scène du film, tournée le 3 juin dernier

: vêtus de noir, la trentaine de figurants ont assisté dans l'église à un faux mariage et ont découvert l'envers d'un tournage : près de cinq heures de prises de vue ont été nécessaires pour une scène qui ne représente que quelques minutes dans le court-métrage. Avec beaucoup de patience, les figurants se sont pliés aux contraintes imposées par le tournage, acceptant même pour certains d'être plusieurs fois éclaboussés d'eau ! Et pour tous, une expérience chaleureuse, à la fois pleine de sérieux, de fous rires et de bienveillance.



Un bel accueil au Cinéroc

Cette bienveillance, Baptiste Charlier l'a ressentie à nouveau lors de la présentation de son film en avant-première, le 14 janvier dernier à Terrasson. Quasiment comble, la salle a réservé un très bon accueil à « *Moleskine* » et l'assistance a posé de nombreuses questions au réalisateur et à son équipe. Au-delà de cette expérience professionnelle, Baptiste Charlier retient la forte implication de toute la commune :

« *Je n'imaginais pas à quel point tous les habitants seraient motivés par mon projet. Cela montre une réelle demande d'actions culturelles locales* ».

La participation de tous a également eu un impact direct sur le budget du film, qui a coûté moins de 4.000€. « *C'est très peu, souligne Baptiste Charlier, et nous avons eu la chance de les réunir grâce à un financement participatif en ligne sur le site Ulule et avec la soirée de soutien organisée par Anim'Pazayac* ».

Le court-métrage est actuellement en cours d'édition sous forme de DVD qui sera envoyé à de nombreux festivals, dont celui de Clermont-Ferrand.

Baptiste travaille déjà à un nouveau projet, un film de fin d'études dont il doit réaliser une séquence. Puis, avec « *Moleskine* » comme carte de visite, il cherchera à entrer dans le monde très fermé des équipes de tournage, comme opérateur ou électro. Avec l'espoir de réaliser un nouveau film dans deux ans, sur lequel il travaille déjà.



PARENTS D'ÉLÈVES

Comme chaque année, une nouvelle équipe de parents d'élèves remplace la précédente.

Elle entend réaliser de multiples projets pour récolter des fonds destinés à la coopérative scolaire, afin d'enrichir le matériel pédagogique de l'école primaire et d'offrir des spectacles aux enfants. Cette année, le premier projet était le marché de Noël qui a eu lieu dimanche 3 décembre 2017 à la salle des fêtes. Il proposait divers stands, dont produits locaux, artisanaux, bijouterie et autres, mais aussi et surtout celui qui a connu, cette année encore, un grand succès ... les objets réalisés par les enfants.

Plusieurs parents d'élèves ont prêté main forte à l'organisation, la réalisation et la vente de gâteaux, crêpes, boissons froides et chaudes. A ce titre, nous remercions particulièrement les établissements *Castor* pour leur soutien sans faille aux enfants de l'école. Le Père-Noël s'était évidemment invité à ce marché afin de rencontrer les enfants sages et d'immortaliser cette magie de Noël par quelques photos. Cette journée très réussie a fait l'objet d'un article dans le journal «*La Vie Corrézienne*».

A peine le marché de Noël terminé, et en dehors de la traditionnelle kermesse de fin d'année, nous réfléchissons déjà à divers projets tels que lotto, soirée paëlla ou repas africain...

Parents d'élèves et habitants de Pazayac sont invités à nous faire part de leurs suggestions.

En créant une réelle cohésion d'équipe, nous espérons donner envie aux autres parents d'élèves de nous accompagner dans la réalisation de ces projets qui n'ont qu'un seul but, rappelons-le :

le bonheur de nos enfants!



De gauche à droite: Thomas Mendes, Sabrina Champeval, Aurélie Rosa, Renaud Chevallier, Sylvie Paresci - Couderc, Cindy Poirier, Myriam Guiri, Dalsiane Florentin

PÉPINIÈRES THIBAUT

Le conseil personnalisé avant tout

Installées à « Monplaisir » depuis quinze ans, les pépinières Thibault traversent modes et tendances avec sérénité. Conseils et vue à long terme sont le credo de Raymonde et Jean-Loup Thibault.

Pas de prospectus tapageurs, d'affichage outrancier, de « promos sur les promos ». Parking vaste, allées larges, atmosphère décontractée. C'est l'ambiance qui règne depuis toujours aux pépinières Thibault, installées depuis quinze ans à « Monplaisir », le long de l'ancienne RN89, connues et réputées dans toute la région. Et pourtant, leur implantation à Pazayac tient presque du hasard. Pépiniériste-paysagiste, Jean-Loup Thibault avait créé son entreprise en 1974 à Brive, rue Pierre Benoît, où le rejoint sa jeune épouse, Raymonde, à sa sortie de l'école d'infirmerie, en 1977. Pour s'agrandir, le couple déménageait en 1981 pour s'installer à « Claredent » de Malemort, entre Brive et la Gare d'Aubazine, sur un terrain d'un hectare. Jean-Loup et Raymonde Thibault s'y construisaient une belle réputation.

Mais l'entreprise était séparée de la RN89 par la voie ferrée Brive-Tulle. Personne ne pouvait prévoir que la rectification de la nationale rendrait le passage à niveau dangereux. De fait, régulièrement, des camions de livraison se retrouvèrent bloqués sur la voie, obligeant Raymonde Thibault à appeler la SNCF à qua-



Autour de leur maison de Monplaisir, Jean-Loup et Raymonde Thibault ont créé un véritable paradis pour les jardiniers

torze reprises pour bloquer les trains !

Une situation dangereuse qui prit fin avec un arrêté préfectoral interdisant tout camion sur ce passage à niveau. Les Ets Thibault pouvaient aller voir ailleurs...

Le château de Monplaisir

Raymonde et Jean-Loup Thibault avaient repéré un terrain aux « Fauries » de Terrasson. Mais il s'avéra inconstrucible en raison de la proximité d'une conduite de gaz. Revenant de ce rendez-vous décevant, le couple aperçut une propriété en vente à l'entrée de Pazayac : le « château » de Monplaisir, une grosse maison bourgeoise construite en 1810 par un officier d'Empire, Bode non de Lamaze, incendiée par la tristement célèbre division Das Reich le 10 juin 1944 et reconstruite en 1947.

La décision était prise en moins d'une semaine et la propriété achetée début 2001. Mais les

terrains étaient en friche, les arbres couchés par la tempête de 1999. Pourtant, un an après, le 15 mars 2002, les pépinières Thibault ouvraient sur un terrain de 2 ha, avec une grande serre pour abriter les fleurs et un vaste parc d'ornement derrière la maison.

Objectif qualité

L'activité dominante était alors l'aménagement des parcs et jardins. Puis la production et la vente au détail prit de l'ampleur, attirant aussi bien les particuliers que les petites collectivités et les professionnels recherchant des productions de qualité.

« Que les végétaux soient produits chez nous ou achetés à l'extérieur, nous privilégions la qualité et la proximité, insiste Raymonde Thibault : les rosiers proviennent du Val-de-Loire, les fruitiers du Lot-et-Garonne, où ils sont produits par la troisième génération de pépiniéristes. Une relation

de confiance existe avec nos fournisseurs, pour proposer le meilleur. »

Avec une salariée permanente, Géraldine, et des saisonniers au printemps, Jean-Loup et Raymonde Thibault ont fort à faire. D'autant plus que la vente au détail a gagné du terrain : « *Nous constatons que les gens connaissent de moins en moins les plantes.*

D'où notre activité de plus en plus tournée vers le conseil, afin d'éviter les déconvenues aux clients. Ceux-ci viennent avec des photos, leur tablette, et nous essayons de leur donner les conseils les plus pertinents pour personnaliser leur jardin, parler choix des végétaux et de leur implantation. »

Eviter les jardins trop minéraux

En quinze ans, Raymonde et Jean-Loup Thibault ont vu les goûts évoluer, les demandes changer : « *Attention à ne pas trop minéraliser les jardins avec des cailloux, met en garde la pépiniériste. Un choix judicieux de plantes et arbustes d'ornement permet tout aussi bien de s'en tenir à un entretien minimum. »*

Pour proposer les meilleurs végétaux, les pépinières Thibault produisent à peu près tous leurs arbustes décoratifs, les petits fruits, hortensias, hydrangéas, etc.

« *On observe aujourd'hui un regain d'intérêt pour les arbres fruitiers, note Raymonde Thibault : les gens s'inquiètent des fruits achetés en grande surface. Et on nous demande de plus en plus d'arbustes persistants, fleurissant et sans trop d'entretien : pitosporum, nandina, petits conifères de rocaille, graminées, petites plantes persistantes, fusains nains, etc. Et il faut également remplacer tous les buis détruits par la pyrale. »*

Le conseil, toujours le conseil

Par leurs conseils, Raymonde et Jean-Loup Thibault ont su



La grande serre abrite les espèces les plus précieuses dont de nombreuses variétés d'orchidées.



Dans les tunnels, Géraldine prend soin des végétaux à l'approche du printemps

fidéliser leurs clients, qu'ils s'agisse de particuliers ou de petites collectivités. Face à la concentration des grosses enseignes qui proposent toutes les mêmes végétaux, nos pépiniéristes proposent des alternatives, des choix plus originaux, des végétaux que l'on ne trouve plus ailleurs. Et, bien sûr, avec des méthodes culturales particulièrement respectueuses de l'environnement.

Une certaine sagesse, donc, qui leur permet de réfléchir

avec sérénité à la pérennité de l'entreprise...

Gérard Damès

Pépinières Thibault, lieu-dit Monplaisir. Tel 05.53.51.09.53

Site internet :

[www http://pepiniere-thibault.com](http://pepiniere-thibault.com)

Serti Clave, spécialiste du sertissage et de la stérilisation

Spécialisée dans la fabrication et la maintenance de machines pour l'agroalimentaire, l'entreprise Serti Clave propose aussi un service de sertissage aux particuliers.

Une nouvelle entreprise s'est installée sur la commune voici peu : la société Serti Clave, spécialisée dans la fabrication, la maintenance et le dépannage des appareils de l'industrie agroalimentaire, en particulier les machines destinées à réaliser les conserves.

C'est un Terrassonnais, Guillaume Barbot d'Hauteclaire, qui a saisi l'opportunité de locaux vacants à Maneyrol pour agrandir l'entreprise qu'il a créée en 2008 : « Je venais d'obtenir mon DUT de génie mécanique à Bordeaux et je me destinais à l'industrie aéronautique. Mais cela ne s'est pas fait et j'ai profité du savoir-faire familial pour me spécialiser dans le matériel utilisé dans l'agroalimentaire : appareils de hachage, mélange, mise sous vide, cuisson, sertissage, stérilisation, etc. »

Après avoir débuté dans le garage de ses parents à Terrasson, le jeune trentenaire a rejoint le Carrefour économique du Terrassonnais, aux anciennes halles à tabac, où il bénéficiait d'un box de 250 m². Mais le manque de place s'est vite fait sentir et, début 2016, il s'installait dans l'ancien local de « Collec Auto » à Maneyrol, en bordure de l'ancienne RN89.

Après des travaux conséquents pour aménager des bureaux, un hall d'exposition et plusieurs ateliers spécialisés, Guillaume Barbot d'Hauteclaire est maintenant équipé de nombreuses machines et il peut répondre à toutes les demandes. Il intervient dans tout le Sud-Ouest, voire la France entière, tant le matériel en question est très spécialisé. Il assure en effet



Guillaume Barbot d'Hauteclaire au milieu de machines qu'il entretient et commercialise : autoclaves, sertisseuses, etc.

l'installation, la maintenance et le dépannage de machines de grands fabricants français : Dadaux pour les appareils de préparation, Capic pour les appareils de cuisson, et ce aussi bien chez le boucher-charcutier du coin, l'agriculteur qui transforme ses produits à la ferme ou quelques gros industriels du secteur : Nestlé, Montfort, etc.

Pour les particuliers aussi

La parfaite connaissance du matériel existant sur le marché et des besoins des conserveurs a poussé Guillaume Barbot d'Hauteclaire à développer ses propres machines, qui bénéficient souvent d'astuces inédites apportées par l'expérience. Comme cette sertisseuse conçue pour travailler assis, la seule agréée pour les travailleurs handicapés. Et en respect de la loi, tous les autoclaves sont certifiés par le service des Mines.

A côté de ce matériel très performant et coûteux, Serti Clave propose aussi un service aux particuliers, d'autant plus précieux qu'il est rare dans la ré-

gion : l'entreprise vend bocal et boîtes de conserve, dont elle assure le sertissage, aux heures d'ouverture (9h-12h et 14h-18h).

Dans une conjoncture difficile, liée aux conséquences de la grippe aviaire sur toute la filière agroalimentaire, Serti Clave tire finalement son épingle du jeu : « Dans l'incertitude, les conserveurs font durer leur matériel ou achètent de l'occasion, où nous sommes bien positionnés » conclut Guillaume Barbot d'Hauteclaire, philosophe.

Gérard Damès

Serti Clave, 1041 route de Périgueux, lieu-dit Maneyrol.

Tel 05.24.16.14.27

BUDGET ET ETAT D'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Budget logement social : 28 749, 26 €

> Section fonctionnement: 13 908, 31 €

> Section investissement: 14 840, 95 €

Budget Adduction Eau Potable : 297 875, 39 €

> Section fonctionnement: 86 777, 13 €

> Section investissement : 211 098, 26 €

Budget transport scolaire : 15 909, 54 €

> Section fonctionnement : 11 489, 18 €

> Section investissement : 4 420, 36 €

Budget Assainissement collectif : 140 112, 63 €

> Section fonctionnement : 80 214, 84 €

> Section investissement : 58 897, 79 €

Budget principal commune : 1 129 942, 48 €

> Dépenses et recettes de fonctionnement : 514 699, 99 €

> Dépenses et recettes d'investissement : 615 242, 49 €

Détail des dépenses d'équipement :

> cimetière : 3500 €

> bâtiments sociaux : 17 000 €

> autres bâtiments publics : 20 800 €

> matériel bureau/informatique : 1 100 €

> diverses immobilisations : 15 000 €

> aménagement ex Bât. Leymarie: 10 000 €

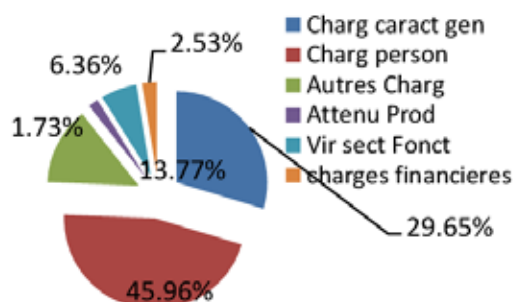
> salle des fêtes : 29 328, 99 €

> voirie : 49 000 €

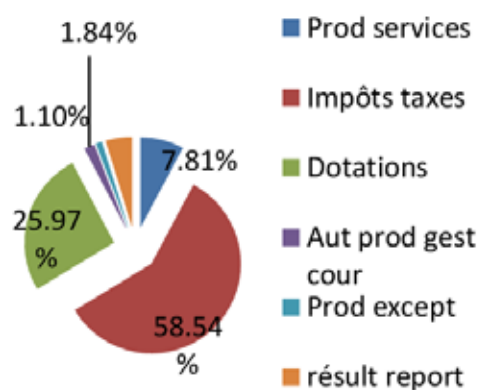
> traverse de Daudevie : 413 513, 50 €

Fonctionnement

Dépenses

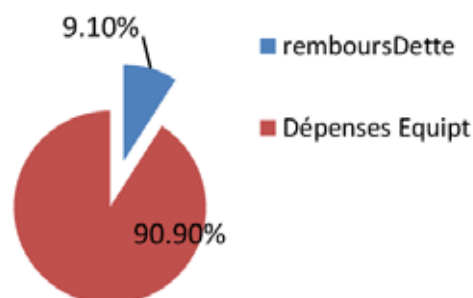


Recettes

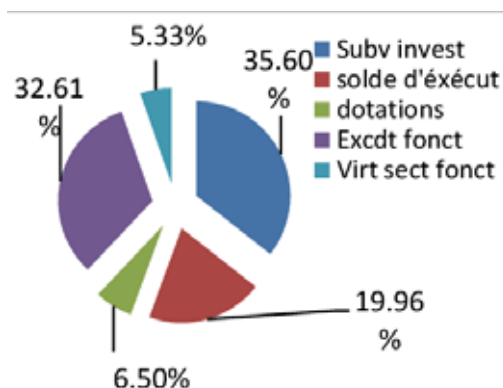


Investissement

Dépenses



Recettes



ÉTAT CIVIL

Naissances

AK Emir	24/03/2017 à BRIVE LA GAILLARDE
GERAUD Diégo	26/03/2017 à BRIVE LA GAILLARDE
OCTROVÉE Manon	09/04/2017 à BRIVE LA GAILLARDE
BAROSI Salomé Fabienne Nathalie	03/05/2017 à BRIVE LA GAILLARDE
STRABOL Dakota	24/05/2017 à BRIVE LA GAILLARDE
FAGE Océane Laura	16/06/2017 à BRIVE LA GAILLARDE
CACHOT Milo Julien	15/08/2017 à BRIVE LA GAILLARDE
BLONDEL Kassie Elodie Justine	05/09/2017 à BRIVE LA GAILLARDE
POUGET Cécilia Célestine	12/09/2017 à BRIVE LA GAILLARDE
DURAND Ilyam	11/10/2017 à BRIVE LA GAILLARDE
PRÉVOST Nathaël Pierre Emmanuel	16/11/2017 à BRIVE LA GAILLARDE

Mariages

AVE Annick Maryvonne Jeannine et DINDIN Pascal Marie Claude	le 17/06/2017 à PAZAYAC
LHOSTE Charlène Anaïs et HIRIGOYEN Jonathan	le 26/08/2017 à PAZAYAC
HERAULT Patricia Marie Bernadette et MARCHAND Christophe	le 25/11/2017 à PAZAYAC

Décès

VEYRIERAS NÉE LAPOUGE Marcelle	le 28/07/2016 à BRIVE LA GAILLARDE
MARCHOU née POUJADE Lucienne	le 08/02/2017 à BRIVE LA GAILLARDE
HAMGA née BENHENNOU Fatma	le 20/05/2017 à BRIVE LA GAILLARDE
SAUTET Renée	le 16/09/2017 à PAZAYAC
GUTHMANN Pierre Désiré Marie	le 01/11/2017 à BRIVE LA GAILLARDE
DELPECH Née JAYLE Georgette	le 16/12/2017 à BRIVE LA GAILLARDE



M. Pierre Guthmann, doyen de la commune, né à Béthune le 21 septembre 1923, est décédé à l'âge de 95 ans. Une personnalité aimable et enjouée, originaire de la région parisienne, qui lors de sa retraite, s'était retiré dans la demeure familiale de son épouse à Pradellas, Pazayac était alors devenue sa terre d'adoption.

Bien qu'il ne fût pas pazayacois, nous avons une pensée également pour Louis Marchou, décédé le 4 octobre 2017 dans sa 89^{ème} année. Auteur de nombreux ouvrages historiques, il avait réalisé des recherches qui ont abouti à la publication du livre «Le Pays de Pazayac à la recherche de ses racines ». Il avait aussi créé le blason de Pazayac.